CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'ils arrêtés, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à dont prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	12 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin,
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Janvier,	15 Décembre
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR LE HAVRE.

Le navire français de première classe ZILIA, capt. G. Lavallée, ayant tout son fret engagé, prendra des passagers, ce navire a une belle dunette et offre des logements agréables aux passagers qui seront parfaitement bien traités par le capitaine Lavallée, s'adresser au capitaine, ou à

13 mars—15 J. et L. GARNIER.

POUR BALTIMORE,

Le brick neuf fin voilier GRACCHUS, capitaine Moses, a besoin de l'équivalent de 300 barils pour compléter son chargement. S'adresser à bord, au-dessous de la rue de la Douane, ou à

HARRISON, BROWN et C°.

13 mars Rue Royale, N°. 117.

POUR LA HAVANE.

La goëlette HANNA, capitaine Granados, recevra du fret et des passagers pour le dit port : et partira sans faute dimanche, 17 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord.

13 mars—2

POUR NEW-YORK.

Le brick doublé et chevillé en cuivre, SHAMROCK, capit: Saml: Nichols, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou reste, s'adresser à

8 mars I. OGDEN & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, maintenant en chargement sur la Levée, ayant une partie de son chargement engagée, et partira dimanche prochain. Pour fret ou passage, ayant des beaux ménagemens, s'adresser à bord, ou à

SAML. P. MORGAN & CO,

7 mars rue du Camp, No. 47.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier, A. I. SARAH & CAROLINE, capit. Prince, partira le 15 courant. On peut y accommoder des passagers, s'adresser à bord, ou à

7 mars LINCOLN & GREEN.

POUR MARSEILLES.

Il ne manque plus que 100 balles de coton pour compléter le chargement du beau bâtiment EDWARD, capitaine Gariel, s'adresser à

JULES LE BLANC,

6 mars rue Royale, No. 13.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette TAMPICO, capitaine Gird, ayant une partie de son chargement qui va à bord de suite, sera expédié dans le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. DUFART,

6 mars rue Royale, No. 100.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick ORBIT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine James Smith, du port de 180 tonneaux, s'adresser à

J. OGDEN & CO.

6 mars

POUR TAMPICO.

La goëlette ANNETTE, capitaine Hanna, ayant une partie de son chargement engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à A. Baron, ou à

J. DUFART,

6 mars rue Royale, No. 10.

POUR MARSEILLE.

Le navire fin voilier EDOUARD, capt. Gariel, ayant son chargement engagé, sera expédié dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,

22 fév rue Royale, No. 103.

POUR LA MOBILE.

La goëlette de la ligne des packets LOUISIANA, capitaine A. Smith, est prête à recevoir du fret. Pour passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,

15 fév rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

A FRETER—La goëlette neuve SANTA-ANNA, doublée et chevillée en cuivre et construite à Baltimore, capitaine Pooke, du port de 88 ton. ou 600 barils, tirant 7 pieds et demi d'eau, fine voilière, à son premier voyage, en bon état. S'adresser à bord vis-à-vis la Douane, ou à

15 fév. HARRISSON, BROWN et Co.

A VENDRE—La goëlette pilot-boat EAGLE, du port de 53 tonneaux, entièrement construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'adresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.

5 fév. Rue Royale, No. 117.

EN débarquement du navire Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par Pat. LAFAYE, au domicile de MM. *Dufour & Desbois*, rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse, ou au magasin de M. *Fouché Cenpot*, rue Royale :

VINS en barriques St.-Emilion, de 1824, 1825 et 1827; 1er. et 2ème. crûs; *dito Grave-Cendat* de 1931, 1er. crû; dito en caisses, de St.-Emilion et Médoc, qualités supérieures et ordinaires; dito blanc-doux Bergerac, 1819, 1ère qualité; *dito Grave-Barsac*, de 1825, dito; dito Frontignan.

EAU-DE-VIE de Cognac, en pipes; idem vieille en barils; Absinthe suisse en paniers; Champignons, Sceps, &c. Huile, 1ère qualité; Eau de Cologne; Porcelaine et autres articles.

En magasin, importations antérieures—Vins St.-Emilion, 1823 et 1824, en barriques, qualité supérieure; dito Castous, 1824, *dito*; dito St.-Emilion, de 1824, en caisses; Eau blanche, de Graves, Barsac et Bergerac, de 1825 et 1827.

Pat. LAFAYE.

A VENDRE.—2 belles mousselines blanches, unies et brodées do. avec rideaux, s'adresser à

28 fév THEOD. NICOLET & CO.

Le soussigné offre à vendre à des conditions avantageuses, les articles suivans

20 boîtes pruneaux fraîches,
[illegible] paniers huile pour salade,
[illegible] demi paniers do., ayant droit au drawback,
[illegible] balles écelle, 14 barrillets cornes,
250 tierçons riz première qualité,
100 caisses tabac à chiquer, assorti,
60 barils eau de vie du pays, 60 do. genièvre,
100 barils vieux whiskey de Monongahela,
12000 gallons huile à lampe, 60 balles bouchons,
1000 caisses vin rouge, qualités assorties,
1000 rames papier pour enveloppe,
400 barriques vin rouge de Masse Ile, 60 de Bord aux
100 barils vin sec, 100 do. do. doux,
400 barillets graisse, 150 paniers bouteilles,
100 boîtes thé, 50 sacs café, 100 caisses pipes,
25 caisses absynthe française,
100 do. concombres assorties,
100 do. blanc de baleine Nos. 4, 5 et 6.

F. H. PETITPAIN,

12 mars Encoignure des rues Chartres et Toulouse.

LAMPIONS.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre 50 grosses Lampions dans des boîtes de carton, contenant une quantité suffisante, pour durer 6 mois; d'une qualité supérieure, donnant une belle lumière et consumant très peu d'huile. E. JOHNS & CO,

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure du Camp et Commune. 12 mars.

INSTRUMENS DE MUSIQUE.

RECU et à vendre par les soussignés, un assortiment complet d'instrumens de musique, se composant de Guitares fines et ordinaires, violons, do. altos, basses et contrebasses, timbalites, tambours, trompettes à clefs, do. pour régiment, bugles, cors fins en boîtes, do. ordinaires, trombones, *do. très fines en bois d'ébène*, do. en bois de Grenade, do. ordinaires, clarinettes, hautbois, petites flûtes (octavin), fifres, &c.

Aussi par importations récentes: Pianos à bibliothèque, anglais, français et allemands, Piccolos, et Pianinos anglais et français, pianos canés de la manufacture française et allemande, harpes françaises d'Erard, Pleyel & co., a double et à simple mouvement, musique nouvelle pour tous ces instrumens, do. pour chant, avec accompagnement de piano et de guitare, pupitres pour harpes, cordes de harpes et pour guitare, violons, alts, basses et contrebasses, de la meilleure qualité, de Naples, do. allemands, chevilles de guitares et violons, chevalets, Capo-d'Istrias et tout autre objet pour les instrumens ci-dessus mentionnés.

E. JOHNS et CO,

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 12 mars.

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
Dirigé par Madame GRANET.

MAISON de M. Landreanx, rue Royale, au coin de la rue St. Philippe.

Conditions :	
Pension, pour 10 mois,	$300
Demi-pension, do.	200
Externat, do.	100
Blanchissage, do. (au choix des parens)	20
Harpe, par trimestre	30
Piano, do.	21
Chant, do.	21
Danse, do.	21

Le cours d'études embrasse l'enseignement complet et simultané de la langue et de la littérature *française*, et de la langue *anglaise*; l'écriture, le de-sin, l'arithmétique, la géographie, la chronologie, l'histoire, les différens genres de couture, de brodure, de tapisserie et tous les petits ouvrages de fantaisie.

Les lits sont fournis par l'établissement, moyennant 55 une fois payées.

Chaque élève apporte, un entrant, 2 paires de draps, une couverture de laine, un couvre-pied blanc, 12 serviettes, un couvert et une timbalite d'argent, un couteau de table, et un trousseau suffisant.

Les livres de classe et les cahiers se paient séparément.

La pension, la *demi-pension* et l'*externat se paient par* trois mois et d'avance, soit en espèces, soit en billets négociables.

Les enfans sont traitées avec cette douceur qu'il convient d'employer avec de jeunes personnes et si l'on se garde bien de frapper leurs jeunes esprits de terreurs vaines ou réelles, on s'abstient encore bien plus d'infliger la moindre punition corporelle.

Le succès toujours croissant de cet établissement, fondé tout récemment, et les progrès sensibles que les élèves ont déjà fait, dispensent d'entrer dans de plus grandes explications. 25 fév

CIRAGE CHIMIQUE FRANCAIS DE
M. LEONARD.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il se propose de ne plus rester qu'un mois à la Nelle-Orléans.

Une des plus utiles découvertes qui aient été faites pour entretenir, polir et conserver toute espèce de cuir, tels que bottes, souliers et harnais, et qui mérite le plus d'attirer l'attention du public, est certainement le *Luisant Royal*. Les différentes compositions actuellement employées pour polir les harnais, bottes et souliers, ont long-temps été le sujet de plaintes, en raison du mélange de vitriol, esprit de vin et de vinaigre dans leur préparation. Le soussigné a été assez heureux pour découvrir un procédé qui remplacera toutes ces compositions de grand prix, et qui non seulement a la vertu de conserver le cuir, mais encore de lui donner le noir le plus brillant et sans la moitié de la peine. Son utilité est déjà connue en France, en Angleterre (ou M. L. en a fourni 5 ans la famille royale) en Allemagne et dans les Etats-Unis, il a été approuvé par les plus éminents professeurs de chimie, qui en font usage et pour lequel il a reçu environ 1000 certificats.

Pour prévenir toute contrefaçon, M. L. a l'intention de n'ouvrir aucun dépôt, mais tous ordres qui lui seront adressés avant le 25 mars prochain, encoignure des rues de la Levée et de l'Hôpital, No. 2, café de New-York, seront fortnellement exécutés.

G. LEONARD.

P. S. Une grosse boîte contenant une quantité suffisante de cirage pour bottes et souliers, pour une année $2, do. *pour harnais d'une voiture $3.* 25 fév—30

PARFUMERIE FRANCAISE de qualité supérieure, bougies, et fruits à l'eau de vie, (ayant droit au drawback) à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.

9 fév No. 17, rue Royale.

CASSE—40 sacs Casse *récemment reçus*, et à vendre par MEDELICE THOMAS,

9 fév No. 77, rue de la Levée.

VIN D'OPORTO.—11 quarts de tonneaux de vin d'Oporto, de 1re. qualité; 40 vaisseaux du même, rouge et blanc, à vendre par THOMSON & GRANT,

19 fév rue de la Vieille Levée, No. 41.

CAFE—700 sacs café, en débarquement et à vendre par J. THAYER & CO.

19 fév rue des Magasins, No. 29.

VINAIGRE DE VIN BLANC ET FIL DE CARET.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Ballochan, de Bordeaux, et offrent à vendre, 20 barils de vinaigre blanc et 6 bouceaux de fil de carets assortis.

19 fév CARRIERE & BORDUZAT.

SOULIERS ET BOTTINES.—50 malles de souliers de marocquin pour enfans, souliers et bottines pour femmes, souliers, bottines et escarpins pour hommes, pantoufles d'hommes et de femmes, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT,

19 fév rue de la Vieille Levée.

GENIEVRE américain, eau de vie américaine et espagnole,—400 barils de genièvre de Baltimore qualité supérieure; fabrique de Campbell; 150 barils d'eau de vie américaine, 4me. qualité; 400 barriques d'eau de vie espagnole, en déchargement et à vendre par

THOMSON & GRANT,

19 fév rue de la Vieille-Levée, No. 14.

CE QU'ON A JAMAIS VU DE PLUS HEUREUX, A LA NELLE.-ORLEANS!!!

3 9 56 GROS LOT DE $12,000 ET
3 9 57 GROS LOT DE $10,000

furent tous deux achetés à mon bureau de la loterie du Chemin Public, classe No. 22, et ont été payés. Pour preuve de ce fait je renvoye les incrédules au directeur.

Cela prouve deux choses: la première que Ayers est un homme heureux, la seconde qu'il paye à présentation les billets gagnants. Il y aura des tirages de loterie tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis pendant la saison.

LES GROS LOTS SERONT DE
$20,000 $16,000 $12,000 $10,000

Billet $4, demi-billet $2, quart de billet $1; toujours en vente en abondance chez le fortuné AYERS,

Vieille Levée, No. 40, près les Magasins Bleus.

☞ N'oubliez pas le No. 40. 1 mars—1

THOMAS C. NICHOLLS, avocat, se chargera de recouvrements et autres affaires relatives à sa profession, dans la paroisse d'Iberville et dans celles du second district judiciaire, composées de St. Jacques, l'Ascension, l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

On peut le trouver pendant la session de la législature de la chambre des représentans et à Donaldsonville le reste du temps. 6 mars—3

V. FORTIER & C. FORSTALL, ont formé une société, et continueront le même genre d'affaires et au même domicile, sous la raison de *Fortier & Forstall*.

FORTIER,
FORSTALL,

6 mars—1m rue Conti, No. 13.

$50 DE RECOMPENSE.

SORTI absenté de chez le soussigné le mulâtre ROBERT, âgé d'environ 20 ou 30 ans, parlant anglais et un peu français, marqué d'une large cicatrice au front; étant vêtu lors de son départ, d'une veste et d'un pantalon gris foncé, comme il est très intelligent, il est probable qu'il se dira libre.

Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres embarcations, sont invités à ne pas le recevoir à leurs bords sous peine d'être poursuivis d'après la loi.

4 mars CHS. CUVELLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'AVOCAT J. RODRIGUEZ a fixé son domicile et tient son office, dans l'ancienne maison du feu Morgan Liglet, rue Condé, entre Ursulines et St. Philippe, No. 67. 19 mars—3

EXCHANGE ON FRANCE, by J. MAGER.

janl 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. MCOY.

MR. ED. GOTTSCHALK étant sur le point de quitter ce pays, fera vendre, mardi 19 mars, à la bourse Hewlett, à midi, le reste de ses propriétés à des termes libéraux, et sans réserve, savoir :

Deux Terrains dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Céleste et des Religieuses, avec des constructions qui sont dessus—Deux do dans la rue des Bacchus, près le bassin du nouveau Canal.—Deux do dans la rue des Dérades do do.

Deux do sur la batture du faubourg Livaudais, contigues à l'encognure de la rue Sixième.

Quatre do sur la Levée, en face le lot ci-dessus, et attenant aux nouvelles bâtisses de M. Nisson.

Un do derrière le lot ci-dessus.

Quatre lots do. dans le faubourg Livaudais, Nos. 29, 197, 136 et 155, divisés en lots.

Douze Terrains dans la continuation des rues Poydras et Perdido.—Huit do sur le Chemin à Barrière, le 5ème. à partir de la rivière.

Vingt-deux do sur le Chemin Bienvenue, quelques lots plus bas.

Un do dans la rue des Français, entre les rues Craps et Amour, avec les bâtisses qui sont dessus.

Trois do dans la rue de l'Union.

Six do. rue des Français, encoignure de la rue Girod.

Trois do. rue Villeré, entre les rues Dumaine et St. Philippe.

Une maison et terrain, encoignure des rues de l'Hôpital et de *Bourgogne*, produisant un revenu de près de $1200 par an.—150 Terrains dans la ville de Magnolia.

Une pièce de terre dans l'état d'Illinois de 160 acres.

Une do dans l'état de Missouri, de 160 acres.

Les détails sur les propriétés ci dessus seront donnés sur catalogues avant la vente.

Et Lundi, 25 mars, au même lieu, à midi, les esclaves suivants, étant tous de bons domestiques, et entièrement garantis, savoir :

MARGUERITE, âgée de 23 ans, avec ses enfans jumeaux.

LOUIS & LOUISE, âgés de 24 ans; elle est sans exception la meilleure domestique du pays, d'un excellent caractère, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et un peu couturière.

VICTORINE, âgée 25 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet.

HANNAH, âgée de 32 ans, excellent sujet, domestique de maison et gardienne d'enfant, domestique de confiance, avec son enfant.

CAROLINE, âgé de 13 ans, gardienne d'enfant.

HARRY, âgé de 8 ans—Bay de 6.

ELI, âgé d'environ 40 ans, charpentier naval et calfat, maintenant loué à M. Salter, à $25 par mois.

Et Vendredi 27 mars, chez lui, rue du Rempart, No 58, entre Bienville et Conti, à 10 heures, tout le Mobilier de sa maison, consistant en lits et accessoires, bureaux, soffas, buffets, horloges et vases, tables à jeu, table à manger avec six compartiments: de plus, une table ronde avec une pièce de marbre, des miroirs, toilettes, lavabos, chaises, un joli lustre anglais, des plaques, des verres, des tapis, &c. ferremens et ustensiles de cuisine.

Aussi, un joli piano vertical de manufacture allemande, d'occasion; 3 do neufs, un do neuf de manufacture anglaise: aussi, une collection de livres anglais, français, allemands et espagnoles: un joli cheval de selle avec la selle et la bride.

Conditions: au moment de la vente. 7 mars—3

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette ville, il sera vendu, samedi, 6 avril prochain, à midi, à la Nouvelle Bourse, l'esclave FANNY, depuis son bas âge dans le pays, âgée d'environ 20 ans; bonne cuisinière et bonne blanchisseuse et repasseuse, s'étant absentée quelquefois, mais garantie de tous autres vices et maladies.

Cette esclave fait partie des biens de la succession de feu dame veuve Christoval de Armas, et n'avait pu être vendue à la vente des dits biens qui a eu lieu en février dernier. Payable à 1 et 2 ans de crédit, billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 7 mars—3,1ps.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le samedi 30 courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, le nègre Carey, âgé d'environ 23 ans, depuis 12 ans dans le pays, excellent pressier, parfaitement entendu au travail d'une imprimerie, bon charretier et domestique de maison, garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 mars

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, il sera vendu lundi le 1er avril prochain, à la Bourse Hewlett, à midi, la propriété suivante dépendant de la succession de feu Balthazar Dusuau, savoir :

1°. UN LOT DE TERRE situé dans la ville de la Nelle.-Orléans, dans la rue Bourbon, entre Ursulines et Hôpital, ayant 34 pieds de face sur 90 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

2°. DEUX TERRAINS situés au faubourg Lacourse, rue Tchoupitoulas ou rue de la Vieille Levée, dans l'ilet numéro 9, dont l'un fait partie d'un lot désigné sous le numéro 1, à 70 pieds de face et de forme irrégulière, et l'autre est désigné par le No. 2, et a 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, et environ 60 pieds de face sur la rue des Religieuses, et cela parce qu'il traverse un ilet conformément à un plan des faubourgs de la banlieue supérieure de la Nelle. Orléans fait par Jacques Tanesse, voyer de la ville, et déposé au bureau de feu Michel de De Armas, notaire public, par acte passé le 23 mai 1814, avec les bâtisses qui sont dessus.

3°. UN TERRAIN situé faubourg de l'Annonciation, entre les rues St. James et Dumarché, ilet No. 17, désigné par le No. 2, et ayant 63 pieds de face sur la rue des Religieuses, et 120 pieds de profondeur, selon le plan ci-dessus mentionné.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit les acheteurs devront donner des billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public. 27 fév

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, à la Bourse de Hewlett, le 20 mars prochain, à midi précis, d'ordre de la Cour du Premier district, et au nom de F. H. Petitpain, syndic des créanciers de Juan Vivas, *les propriétés ci-dessous désignées*, abandonnés par lui à ses créanciers.

1o. UN EMPLACEMENT situé au faubourg Marigny, faisant partie du terrain désigné sous le No. 258, formant l'encoignure de la place Washington et mesurant 60 pieds de face sur la rue des Grands Hommes et cent pieds sur celle des Français, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent.

2o. UN TERRAIN avec les édifices qui s'y trouvent dessus, situé rue Dauphine entre les rues du Quartier et de l'Hôpital, ayant trente quatre pieds de face, sur soixante de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mme. Ve. Cornu, et de l'autre par celle de Suzanne Borée.

3o. Deux négresses, l'une nommé Suckney, âgée de 45 à 50 ans, et l'autre nommé Marie Joseph, âgée de 50 à 55 ans.

Conditions:—moitié comptant et l'autre moitié payable à 6, 12 et 18 mois de terme, en billets endossés à la satisfaction du syndic et hypothèque *spéciale jusqu'à parfait* payement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Félix de Armas, aux frais des acquéreurs. 19 fév.

PAR TRICOU et CANONGE.

IL SERA vendu le 20 mars prochain à midi à la bourse de M. Hewlett, les esclaves suivans, savoir Catherine, négresse créole, âgée de 36 ans, excellente cuisinière 2 blanchisseuse; Augustine, négresse créole, âgée de 5 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse; Clarice, négresse créole, âgée de quinze ans, bonne domestique de maison, bonne blanchisseuse et repasseuse; Gustin, nègre créole, âgée de quinze ans, bon domestique et un peu jardinier. Louis, bon nègre de champ et de jardin et depuis 15 ans dans le pays.

Tous ces esclaves sont garantis excellens et ne sont vendus que parce que le propriétaire se trouve forcé de le faire pour rendre compte à un mineur.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés devant Hugues Pedesclaux, notaire aux frais des acquéreurs 28 fév.—15

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu au café de Hewlett, samedi, 22 mars, à midi, pour compte de la succession de feue Augustine Chabert.

UN TERRAIN situé dans le faubourg de l'Annonciation, ayant 60 pieds de face sur la rue Polymnie, et 125 pieds de profondeur, et désigné comme le lot 7, ilet 75.

Conditions: 1-4 comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm Christy, notaire public, aux frais de de l'acquéreur. 22 fév

CARTES SUR ROULEAUX.—Le soussigné offre en vente en gros et en détail des CARTES américaines, fortement coloriées, sur rouleaux.—Aussi, la Déclaration d'Indépendance magnifiquement montée. S. S. SYLVESTER,

25 fév rue du Camp, No. 16

PROPRIETE DE VALEUR.

A VENDRE.—Deux grands terrains d'encoignure situés à l'encoignure des rues Conti et des Marais, près du canal; cette propriété acquérera bientôt une très grande valeur, vu que l'on bâtit tous les jours dans le voisinage. Ou peut en voir le plan et s'informer des conditions de la vente au bureau de propriété foncière d'Everitt, rue St. Louis, No. 10,—les conditions seront libérales. 22 février

EN débarquement du brick Marengo, de Liverpool, un assortiment complet de fayences, parmi lesquelles on trouvera des articles convenables pour le marché mexicain, ayant droit au drawback.

En magasin, fayence fine, Purple bleus, Willow bords bleus et vertes &c.

Verreries fines et communes; porcelaine française et anglaise, jarres de toutes grandeurs, ainsi que des pierres à filtrer. A vendre par VT. ACARD,

2 mars Rue de la Levée No. 30.

A LOUER—Une résidence d'été, derrière la prairie du bas étude dans le faubourg Washington, le long ilet de la rue St. Ferdinand, s'adresser à

22 février JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103.

VENTES PAR AUCTION.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu mercredi, 20 mars prochain, à la Bourse Hewlett, à midi.

2 superbes TERRAINS, parfaitement situés étant à 2 ou 3 lieues, du chemin à coulisse, et dans l'endroit où probablement sera fait le bassin projeté. Le premier mesure 60 pieds de face à la rue Eve Enfans, entre les rues d'Espagne et Poètes, sur 120 de profondeur, mesure française. Il est parfaitement entouré, il existe sur le dit terrain, une petite maison, bâtie depuis environ un an, composée de neuf chambres, avec cheminées, puits, latrines, &c.

Conditions pour ce terrain, 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Le second est situé dans la rue Morales, entre les rues Mandeville et d'Espagne, à deux ilets seulement du chemin à coulisse, mesurant 50 pieds de face à la dite rue Morales, sur 113 de profondeur, mesure française.

Conditions: L'acheteur se mettra à la place du vendeur pour payer $40 en avril prochain, $40 en avril 1834 et $40 en avril 1835, et la balance à 6 mois, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront chez H. Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 mars.

PAR JACOB LEVY.

IL sera vendu mardi, 19 du courant, au No. 25, rue des Magasins, à midi, 70 ballots TABAC de St-Domingue. Conditions—toute somme au-dessus de $100 à 4 mois de terme. 13 mars

PAR F. DUTILLET.

SAMEDI, 16 mars prochain, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi, les propriétés suivantes :

No. 1. Un TERRAIN formant l'encoignure des rues St. Philippe et des Marais, mesurant 31 pieds 11 pouces, 5-8 de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 95 pieds et de face à la rue des Marais.

No. 2. Un TERRAIN mesurant 31 pieds 11 pouces 5-8 de face à la rue St. Philippe, sur la profondeur de 95 pieds, borné d'un côté par le terrain No. 1, de l'autre, par les héritiers Dépitres, et dans le fond, par le terrain No. 3, ci-après.

No. 3. Un TERRAIN mesurant 42 pieds 10 pouces et demi de face à la rue des Marais, sur la profondeur de 63 pieds 11 pouces 5-8 de profondeur, borné d'un côté par les terrains Nos. 1 et 2, de l'autre par Brossé Beaurégard et dans le fond par les héritiers Dépitres, les trois terrains seront vendus conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés devant Chs. Jannin, aux frais des acquéreurs. 12 mars—3.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 16 du courant, il sera vendu à la bourse Hewlett, une Habitation située à Gentilly, à deux lieues et demie de cette ville, mesurant 12 arpents de face de chaque côté du chemin, sur une profondeur de 20 arpents, aussi sur les deux faces. Les bâtisses consistent en une maison de maître de quatre appartemens, galerie devant et derrière, hangard et autres dépendances. La terre est bien boisée; la prairie qui est à proximité convient à l'entretien d'un grand nombre d'animaux.

Conditions—Payable à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 mars

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, lundi 18 mars, à midi, à la Bourse Hewlett, les ESCLAVES suivants, dépendant de la succession de feue dame Lucie de Reggio, veuve Ducros, savoir :

JULIEN, âgé de 39 ans, bon nègre de journée, et habitué aux travaux d'une habitation.

HENRIETTE, négresse âgée de 20 ans, bonne domestique de maison, un peu cuisinière et blanchisseuse, bonne vendeuse.

EUPHRASIE, négresse de 16 ans, excellente domestique de maison, très-bonne gardienne d'enfants et un peu blanchisseuse.

LIZA, négresse de 12 ans, domestique de maison, et gardienne d'enfants.

Aussi—La négresse *ROSE*, agée de 31 ans, cuisinière et blanchisseuse, ayant une tache, mais qui ne l'empêche pas de voir.

Ces esclaves sont tous garantis bons sujets et des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Un an de terme, en billets par coupons, endossés à satisfaction des vendeurs; et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de Charles de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 5 mars—12

PAR T. MOSSY

IL sera vendu Samedi, 16 du courant, à midi, à la bourse Hewlett, *ce superbe Terrain d'encoignure, très avantageusement situé, et très élevé, maintenant occupé*, par l'établissement du Tir au Pistolet de M. Jussain & co, mesurant 60 pieds de face aux Champs Elisés, sur 120 pieds de profondeur à la rue des Bons Enfans; il existe sur le dit terrain une petite maison, une cuisine, hangard et latrines.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un an, en billet endossé à satisfaction et hypothèque. 11 mars.

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu, samedi, 20 avril prochain, à la bourse d'Hewlett, à midi,

UNE HABITATION SUCRERIE,

située dans la paroisse Ste Marie, en cet état, près de la ville de Franklin. Cette terre traversée du nord au sud par le bayou Tèche, *mesure, du côté occidental dudit bayou*, 11 arpents un quart de face, sur 40 arpents de profondeur, plus la double concession de 169 25-100 arpents de superficie, et, du côté oriental, 10 arpents de face sur 18 de profondeur;—elle s'élargit de l'Est à l'Ouest, et se rétrécit de l'Ouest à l'Est dudit bayou, d'environ sept degrés; il y a dans la partie Ouest de cette habitation, plus de 300 arpens défrichés et en état de clôture, dont 115 sont plantés en cannes, et 80 en maïs; il s'y trouve en outre une sucrerie en briques, un moulin de la force de 30 chevaux, une purgerie en bon état, et capable de contenir 200 boucauts de sucre; une bonne maison pour économe, un magasin en bois pour maïs, écuries, cabanes à nègres, etc.

Le propriétaire se réserve tous les plants de cannes, mais il sera cependant tenu d'envendre à l'acquéreur telle quantité dont celui-ci pourra avoir besoin.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Messieurs A. Fisk, Watt & co.

Conditions—un, deux, et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez H. Pedesclaux, notaire public, aux frais de l'acquereur. 12 mars

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le mardi 9 Avril, à midi, à la bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour cette ville et paroisse, les propriétés et esclaves ci-après, dépendant de la succession de feu veuve Nicholas Roche, née Ségur.

TALINGA, négre âgé de soixante cinq ans, cuisinier.

PELAGIE, négresse âgé de quarante deux ans, cuisinière, blanchisseuse; maladive.

ROSETTE, négresse âgée de quarante ans, depuis longtems marchande de légumes sur la levée, avec sa fille LOUISE, âgée de cinq ans.

AGATHE, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, et excellent sujet.

SALLY, négresse de trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique de maison, excellent sujet, très fidèle.

WINNEY, mulatresse de de trente deux ans, blanchisseuse, un peu couturière.

HELOÏSE, mulatresse de vingt six ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, cuisinière, bonne garde malade, sujet fidèle, avec ses deux enfans, VALCOUR, âgé de neuf ans, et COLIN, âgé de sept ans.

THEODULE, mulâtre de douze ans, fils d'Héloïse, bon cigarrier.

PAULINE, négresse de cinquante cinq ans, un peu cuisinière et blanchis